Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. EDMONTON, JEUDI, 12 MAI, 1898. No. 15.

AU JOUR LE JOUR.

(Du Paris-Canada.)

Le mouvement qui porte vers le Klondyke tant de gens à la recherche de la fortune rapide, bat son plein à l'heure qu'il est. A Vancouver arrivent chaque jour des trains bondés de voyageurs, et presque chaque jour en partent des paquebots en route pour la région aurifière.

Cette immense caravane compte dans ses rangs des représentants de tous les pays : Canadiens, Américains, Anglais, Français. On y rencontre; sans doute, un peu de ces éléments que charrie toujours pareil torrent humain mais aussi, en grande majorité, des travailleurs de bon aloi, des chercheurs sérieux, des amateurs de bonne marque. Le goût de l'or s'est déplacé et il remonte. de bas en haut.

Il se classe, il prends rang parmi les passions avouables : la vocation agricole, l'aptitude industrielle. On cherche l'or maintenant comme on fait moudre, le grain, comme on récolte le blé, avec application et modération. L'aventure se fait entreprise. Un chercheur d'or c'est un industriel comme un autre. Le pittoresque, le hasard, y a sans doute perdu, mais l'ordre y gagne. Il ne se commettra pas plus de délits et méfaits au Klondyke, que dans une société régulière— moins peut-être— et ces délits n'auront pas un autre air que ceux qui se jugent en correctionnelle à Paris ou à Londres.

En tête de cette colone, qui se dirige vers l'extrême Nord, comme à l'origine de toutes les découvertes américaines, il y a des Canadiens-français, aventureux, soldes, intrépides, résistants. Ce sont de bons guides' des indicateurs fidèles. Ils ont le flair —c'est l'expression académique—de ces régions inconnues. Les premiers, ils ont donné l'éveil sur les richesses du Yukon. Il y a deux siècles ils y auraient planté le drapeau français.

Cette immense région, gorgée d'or, est impropre à l'agriculture; il n'y pousse que des pépites aux reflets brillants; pas le moindre grain de mil. Mais pour s'y rendre on traverse au Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, les plaines les plus fertiles du monde, on respire l'air du climat le plus salubre de l'univers. Dans ces plaines s'arrêteront, séduits par les belles moissons, bon nombre de ceux qu'attire le Klondyke. Un plus grand nombre encore de ceux qu'aura déçus le Klondyke, viendront y prendre leur revanche; elle est assurée. Le chercheur d'or se transformera en colon; et ce sera tant mieux pour lui, comme pour le pays, car les profits qu'apporte la bonne culture sont plus sûrs et durablec qui ceux que promettent les filons. C'est ainsi que sûrement le Klondyke fera la fortune de l'Ouest. S'y fixeront en foule ceux qui n'y seraient pas venus sans l'appat de l'or.

Jusqu'à ces derniers temps, selon M. Ogilvie, il y avait chaque année au Klondyke de 3 à 500 mineurs, aujourd'dui il y en a 4,000 à Dawson City; l'hiver prochain il y en aura 50,000. Alors la fièvre de l'or baissera ou grandir, selon les résultats obtenus, et l'on verra clair dans la nouvelle fortune qui s'offre aux hardis et aux déshérités.

Ce que l'on ne saurait pronostiquer, c'est le sort qui attend ceux qui partent à la conquête du Klondyke; c'est une aventure, une aventure comme toutes les aventures, pleine de promesses et d'attraits, de hasards et de périls! Plusieurs, tout au moins, n'en reviendront pas riches et seront aises de se contenter de moins.

En revanche, ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que ceux qui s'arrêteront, ou qui reviendront aux Territoires du Nord-Ouest, y trouveront une destinée prospère et assurée; à défaut d'or, l'aisance.

HECTOR FABRE.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

M, Wm. Saunders, directeur des fermes expérimentales, vient de faire publier sous l'autorisation du ministre de l'agriculture le 20ème bulletin agricole qui rend compte des résultats et essais de grains, ce mais-fourrage et de plantes racines faits aux différentes fermes expérimentales du Canada.

Ce travail a été entrepris dans le but de récueillir des renseignements quant à la productivité et à la précocité relative des nombreuses variétés à l'étude. Les résultats présentent de grandes différences dans le poids des récoltes et mettent en relief l'importance du soin que les cultivateurs doivent mettre à mieux choisir les variétés de semence.

Nous n'en reprendrons pas ici de résumer cet important document agricole. Les conclusions que tire le directeur des fermes expérimentales que ces résultats et essais donneront une idée aux agriculteurs de l'importance du travail accompli.

Les voici textuellement:

"Les résultats de ces essais uniformes d'un si grand nombre de variétés de céréales et de pommes de terre, montrent clairement les différences considérables qui existent dans leur productivité. Semées à côté les unes des autres le même jour dans le même sol, traitée. de même et sous conditions identiques du climat elles présentent de remarquables différences dans le poids de la récolte, et ces différences sont la meilleure preuve de l'importance qu'il y a à choisir pour semence les variétés dont l'experience a montré le droit qu'elles ont d'être comptées entre les meilleures.

La moyenne des résultats obtenus dans les essais de trois années font aussi évidemment ressortir le fait que beaucoup de variétés les plus productives conservent ce caractère de productivité d'année en année et dans tous les climats divers du Canada. Chacune des variétés qui figurent en tête de la liste comme ayant excellé en productivité les trois années passées, on peut la semer avec espoir certain d'une bonne récolte, pourvu que les conditions soient raisonnablement favorables; et, à mesure que ces variétés productives se généraliseront, nous avons tout lieu de nous attendre à une augmentation considérable par tout le pays dans le rendement moyen du grain par âcre. Considérant la superficie considérable et croissante ensemencée de céréales en Canada, ce sujet est d'une vaste importance pour le pays. En calculant d'après l'étendue des terres maintenant cultivées, on trouve que chaque boisseau d'augmentation par âcre dans les récoltes de céréales ajouterait aux recettes de la communauté agricole du Canada une somme de deux à trois millions de dollars, dont une bonne partie serait profit net. Quelques-unes des variétés méritantes mentionnées peuvent déjà être achetées chez les grainiers; d'autres sont disséminées par les fermes expérimentales qui les produisent et distribuent le produit en paquets-échantillons aux cultivateurs de toutes les parties du pays qui en font la demande."

N.B.—Les cultivateurs n'ont qu'à écrire à la ferme expérimentale pour obtenir un numéro de ce bulletin gratuitement.

L'ART MUSICAL.

SOMMAIRE DE L'ÉDITION D'AVRIL

Portraits; Niedermeyer, M, J, P, Labelle, Ysaye et Gérardy.

Musique; 9 page, No 1 Staccato-Etude, pour piano, de E. Gigout, et romance française et allemande, "Le Lac" de Niedermeyer.

Le texte comprend, en outre de 12 pages de matière intéressante des correspondances d'Europe et d'Amérique qui tiennent le lecteur au courant du mouvement musical dans les centres artistiques Européens et Américains.

L'abonnement pour le Canada et les Etats-Unis n'est que d'un dollar par an, pour une centaine de pages de musique choisie qui vaut à elle seule une vingtaine de dollars.

Il y a une romance française dans chaque numéro. Adresser les abonnements à l'Art Musical, Montéal.

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions pour provisions, éclairage de la Police à cheval," à aucun des endroits suivants, savoir : Régina, Maple Creek, Lethbridge, McLeod, Calgary, Fort Saskatchewan, Battleford et Prince Albert, pour l'année fiscale commençant le premier Juillet 1898," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, le 16 Mai, 1898.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requises on s'adressant à l'officier commandant au Fort Saskatchewan ou à Edmonton.

On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisé.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 12 Mai, 1898.

"LES HOMESTEADS."

Le département de l'intérieur comme nous l'annoncion dans uns numéro précédent, a décidé de sévir contre ceux qui n'observent pas les formalité de la loi des "homesteads" et qui n'obéissent pas a ses exigences; nous félicitons le gouvernement d'avoir pris cette décision et de mettre fin à un état de choses tout à fait préjudiciable à la colonisation et au développement de ce beau pays, l'Alberta. Il est un fait patent, clairement établi que plusieurs cultivateurs qui ont obtenu du gouvernement des conce.sions gratuites de 160 àcres "des homestead'' n'observent pas les règlements,n'établissent pas leur résidence sur les lots qu'ils ont choisi, et privent ainsi les colons de bonne foi du comfort et de l'avantage d'avoir des voisins.

La loi est sévère mais elle est juste: et le colon qui choisis son "homestead" devrait y avoir sa résidence actuelle, non une résidence passagère; il doit y tenir feu et lieu, durant trois années et lorsqu'il fait application ponr sa "patente" il doit pouvoir jurer devant Dieu que de fait il a eu sa résidence actuelle sur le lot choisi par lui durant le temps fixé par la loi des "ho nesteads". A ce propos qu'il nous soit permi d'attirer l'at.ention de nos lecteurs sur le peu d'importance que paraissent attacher au serment quelques colons quand il s'agit pour eux de demander leur "patente". On ne parait pas, en certains quartiers, avoir le respect du serment et l'on s'imagine que les serments exigés par la loi peuvent être impunément faits sans egard a la véri'é des faits y énoncés. C'est la un abus déplorable et qui tend le plus à démoraliser le peuple. Nos informations nous apprennent que le gouvernement est à considérer le moyen le plus efficace de découvrir les auteurs des parjure, et de faira ensuite une exemple qui inspirera une crainte salutaire a tous ceux qui voudraient pli ebtenir leur "patente" sans avoir rem les exigences de la loi, et mis a éxécution toutes les conditions requises par la loi des "homesteads". Nous disons donc à nos lecteurs: Observez la loi, suivez les réglements' tenez feu et lieu sur votre lopin de terre, aimez-le, travaillez-le et lorsque vous aurez fait vos trois années de résidence, et rempli toutes les formalités requises, le gouvernement sera heureux de vous mettre en possession définitive du sol, et de vous donner toute la protextion qu'il accorde aux bons citoyens.

LA GUERRE ET L'OPINION FRANCAISE.

Il serait bon que les Américains eussent une meilleure connaissance des sentiments qui existent parmi les nations latines, et particulièrement en France, à l'égard de la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne. On peut s'en rendre un compte exact en lisant les principaux journaux de Paris et des grands centres de la France.

Le "Temps" parle en ces termes de la guerre hispano-américaine : "Jusqu'à présent les populations des grandes villes de l'Espagne ont fait preuve de tant de tact, de dignité et de courtoisie qu'elles sont bien dignes des anciens et vrais hidalgos ; le tout joint à un tel patriotisme que l'Espagne semble devoir, dans l'exercice de ses droits qui sont indéniables, s'assurer et se garder les sympathies de l'Europe, ce qui est d'une importance bien plus précieuse pour elle que ne le serait l'envoi de quelques corsaires pour écumer l'océan Atlantique."

Le "Journal des Débats" publie un long article sur l'attitude des puissances européennes et le termine par ces mots : "On ne trouve rien dans les précédents sur les dro'ts des nations qui puisse justifier les droits des Etats-Unis. On ne peut même pas trouver cette justification dans la doctrine Monroe qui, déjà bien contestable, devient avec ces nouvelles prétentions une menace directe pour les puissances qui possèdent quelques pouces de terre dans le nouveau monde."

M. Judet, du "Petit Journal," consacre un long article aux conditions du conflit et blâme en termes sevères les motifs qui l'ont amené : "Ce qui est arrivé à l'Espagne, dit-il, prouve qu'il vaut mieux avoir le bon droit de son côté, mais qu'il ne faut pas compter sur l'impartialité ou l'honnêteté des autres nations à moins que cela ne signifie être la victime d'une surprise ou d'une at'aque déloyale."

Le "Petit Parisien" considère la ques ion à un point de vue encore plus étendue : "Ce qui constitue un fait nouveau et important, dit-il c'est l'intervention des Etats-Unis dans un différend entre une colonie et la mère patrie—intervention qui se produit en vertu d'un droit qu'il est très difficile de découvrir dans cette affaire, attendu que la question a une portée bien plus étendue que celle qui a occasionné la guerre avec l'Espagne. Il s'agit ici du droit qu'a l'Europe de posséder en Amérique le territoire au sujet duquel le conflit est survenu."

Le "Soleil" pousse plus loin la question ; il la traite au point de vue des conflits de race. Il dit que la guerre qui vient de commencer est bien autre chose qu'un violent conflit entre deux races ; c'est la lutte de la race latine contre l'invasion anglo-saxonne, du catholicisme contre le protestantisme, de la monarchie contre la démocratie républicaine.

Tous les autres organes conservateurs parlent sur le même ton. Cependant le "Figaro," tout en faisant ces réserves sur sa propre opinion, publie certaines communications contradictoires sur la question. Mais il termine en exprimant ses plus vives sympathies pour l'Espagne.

Le "Gaulois," allant plus loin, s'est adressé au syndicat de la presse française pour organiser sous une forme démonstrative une manifestation de sympathie pour l'Espagne. Je crois savoir que le gouvernement français tient à ne pas compromettre par des actes publics la stricte neutralité qu'il entend garder. Il a exercé une pression sur ses amis pour leur faire abandonner cette idée, de façon à ne provoquer aucune interventiou dans un autre sens. En conséquence, le syndicat de la presse a décidé de ne pas prendre l'initiative. Peut-être y aura-t-il quelque expression de sympathie pour la reine régente de la part des femmes de France, mais jusqu'ici il n'y pas eu d'actes publics, sauf quelques versements faits par des Français à la souscription ouverte à l'ambassade d'Espagne, laquelle en un ou deux jours s'est elevée à un demi-million de francs, dont la moitié donnée par le marquis Cosa Riera. Le reste a été souscrit principalement par la colonie espagnole de Paris.

Le "Gaulois," célébrant les vertus héroiques des compatriotes du Cid, s'écrie : "Si la poésie épique n'avait pas pris naissance en Grèce elle serait née en Espagne."

La "Libre Parole," l'organe de Drumont, qui ramène tous les évènements politiques et même ordinaires à des questions de race et de religion, dit : "Il est bon de noter et d'étudier l'attitude de l'Angleterre et de l'Allemagne au sujet du conflit. On peut découvrir sous des prétextes politiques qui ne sont pas soutenables l'âme de l'Anglo-Saxon et du protestant, et la haine acharnée et jalouse des Latins et du catholicisme."

Enfin, Paul de Cassagnac, menaçant comme à l'ordinaire, blâme avec sa violence accoutumée l'attitude de l'Angleterre dans un article que publie "l'Autorité" sous le titre : "Nations pillardes."

Le ton des journaux de provinces est à peu près le même. Les titres de leurs articles montrent l'esprit qui les anime, comme : "Le droit du plus fort," Les mensonges de la force," La lâcheté de l'Europe."

Voici des extraits des principaux organes :

Les "Petit Marseillais,"—"Lorsque nous voyons les insultes dont un parlement représentant un peuble colossal, gorgé d'or et d'argent, accable une nation plus petite, déjà pauvre et épuisée par une longue lutte ; lorsque nous analysons les moyens employés lorsque nous étudions les ruses et la perfidie de la Maison Blanche et des deux chambres à Washington, nous nous demandons si une autre race intelligente et vaillante va, comme nous-mêmes et comme la Grèce, être subjuguée par le droit du plus fort."



L'OUEST CANADIEN.

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde ; d'accès facile par chemin de fer. Blé : proportion, trente minots par acre, moyennant une bonne culture. La grande zône fertile : les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la rivière la Paix, et les vastes plaines fert les. D'immenses étendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable : or, argent, fer, cuivre. sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adul e masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à conditiou de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécunières, possèdent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octroi de fermes gratuites s'adresser

Au secrétaire
du Département de l'Intérieur,
(Division de l'Immigration,)
Ottawa, Canada.

ou l'Abbé Morin, Ptre,
Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.

PRIERE AU PRINTEMPS.

Toi qui fleuris ce que tu touches,
Qui, dans les bois, aux vieilles souches
Rends la vigueur.
Le sourire à toutes les bouches,
La vie au cœur.

Qui changes la boue en prairies,
Sèmes, d'or et de pierreries
Tous les haillons,
Et jusqu'au seuil des boucheries
Mets des rayons!

O printemps, alors que tout aime
Que s'embellit la tombe même,
Verte au dehors,
Fais naitre un renouveau suprême
Au cœur des morts!

Qu'ils ne soient pas les seuls au monde
Pour qui tu restes inféconde,
Saison d'amour!
Mais fais germer dans leur poussière
L'espoir divin de la lumière
Et du retour!

SULLY PRUDHOMME.

LE PASSE-TEMPS.

SOMMAIRE DU NO. 81.

TEXTE.—Poésie: Timidité, par E. Z. Massicotte.—Chronique de quinzaine, par Silvio.—Silhouettes musicales: Le Dr. Paul-Emile Prévost, par Gustave Comte.—Choses à dire: Joli mois de Mai, par Paul Bilhaud—Histoires naturelles: Le pain, par Jules Renard.—Théâtres, concerts, etc.—Mondanités.—Récréation.—Graphologie.—Feuilletons: Seule! (suite); Le Portrait de Berthe (suite.)

MUSIQUE—Chant: Ave Maria, par le Dr. Paul-Emile Prévost; Les matelots sont rigolos, créée par Thibaudeau à Montréal.—Piano: The Golfers, par R. Humphreys.

Le "Passe-Temps" est le plus ancien det journaux de musique du Canada donne huit pages de musique vocale tous les quinze jours. Ce journal est indispensable aux personnes qui veulent apprendre à lire la musique à lire la musique à première vue. Abonnement, avec prime, $1.50 par année. Un numéro, 5 cents. Adressez: Le "Passe-Temps," Montréal.

CORRESPONDANCE.

PEACE RIVER, Avril 10. 1898.

M. le Rédacteur,

Nous sommes rendus ici en bonne santé et tous bien. Nous avons marché quatre cents milles avec nos chevaux. Il nous en reste 21; nous avons été bien chanceux, car il y en a qui en ont perdu 39. Le parti Brown est arrivé avec 13 sur 85. A présent nous allons rester ici à bâtir nos bateaux pour descendre la rivière et aller sur la Peel. Nous avons acheté des provisions pour deux ans. Le climat est très-beau et nous n'avons pas de misère; nous avons tous engraissé.

Bien à vous,

CAPT. DOHERTY,
Du Parti Woonsocket.

Le Mail and Empire.

Ce journal publié à Toronto vient de faire preuve d'un esprit d'entreprise et d'une activité commerciale qu'on ne peut s'empecher d'admirer, au sujet de la guerre des Etats-Unis avec l'Espagne. Depuis le commencement des hostilités, les lecteurs du Mail-Empire ont l'immense avantage d'voir des nouvelles fraiches et interressantes du siege même de la guerre, grâce aux arrangements que ses administrateurs ont fait avec le New-York Herald et le Times de Londres. Plus de 20 correspondants et 4 steamers suivent le progrès des hostilités et le Mail-Empire a droit à toutes nos félicitations.

Le prix de l'abonnement au Mail-Empire est de $1.00 par 3 mois.

NOTES LOCALES.

La société d'agriculture d'Edmonton Sud a préparé un joli programme de courses et d'amusements pour le 24 Mai Fête de la Reine, sur son terrain. Courses de chevaux, courses au galop courses a pied, "Tug of war". Nous publions l'annonce dans une autre colonne.

Le Plaindealer a cessé la publication de son édition quotidienne et a fait des adieux touchants à ses lecteurs par un article intitulé: "Adieu kind friends adieu."

Pourquoi n'arrose-t-on pas les rues, voilà ce que tout le public d'Edmonton se demande. Il serait pourtant bien facile et bien peu dispendieux de donner cette satisfaction au public. Un bon arrosement, messieurs les membres de notre conseil.

On a commencé lundi dernier les fondations du nouveau magasin de MM. Garièpy & Chénier; l'édifice aura 25½ pieds de front et 60 de profondeur, à trois étages, en briques solides.

Mde McDonald, épouse de M. C. de W. McDonald, avocat de cette ville, est arrivé à Edmonton vendredi dernier.

La troupe Orris Ober est arrivée lundi soir et a donné des représentations qui attire tous les soirs une foule considérable. Il y aura matinée samedi après-midi.

Nous publions en quatrième page un récit que nous empruntons au "Monde Illustré" et dû à la plume de M. Louis Fréchette. Le sympathique écrivain fait revivre dans ces lignes une légende du bon vieux temps et nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de cette aubaine.

Le cercle dramatique d'Edmonton a été formé jeudi dernier et un comité composé de MM. Bilodeau, Villeneuve, Lessard, Fairbanks, Royal, Archambault, et Cartier, a été chargé de la régie des affaires du cercle. M. Bilodeau est le directeur dramatique: on s'occupera aussi de musique et M. Villeneuve aura la direction de cette section.

A quand la fermeture a bonne heure? les marchands devaient fermer leurs magasins a 7 heures les jours de semaine, afin de donner à leur commis l'avantage de profiter des beaux soirs d'été pour se reposer. A quand le nouveau reglement.

M. George Mclaughlin, représentant de la maison de L. A. Wilson & Cie, de Montreal est en cette ville depuis quelques jours et parait très satisfait de son voyage.

Le parti Bureau, Magnier et Henry partent demain d'Athabasca Landing pour se diriger vers les régions minières du Klondyke. Bon voyage.

Le bureau des Terres d'Edmonton est en ce moment encombré d'ouvrage. C'est un bon signe pour la colonisation du district et notre agent des terres M. Ruttan et son assistant M. J. Royal n'ont certainement pas une sinécure.

MORINVILLE.

La célébration de la fête nationale la St Jean-Batiste aura lieu dimanche le 26 juin et tout promet un succès éclatant. Une grande messe solonelle sera chantée à 10 a.m. avec sermon de circonstance. Dans l'après midi, discours et amusements dans un terrain préparé a cet effet. Le soir à 8 heures ceance dramatique et musicale discours chants patriotiques etc. Tous nos compatriotes sont invités et qu'il se fassent un devoir d'être présents.

La pluie de mardi dernier a fait beaucoup de bien dans la localité et aidera beaucoup la végétation.

WETASKIWIN.

Madame Royal, épouse de M. Jules Royal, du bureau des terres d'Edmonton, est de passage parmi nous en visite chez sa sœur Mde. Rodberg, du Ranch St George.

Les feux de prairies ont fait ici de grands dommages; on a craint pendant quelque temps que Wetaskiwin serait la proie de l'élément destructeur.

FORT SASKACHEWAN.

M. Toussaint Tremblay a fait baptiser dimanche dernier une fille. M Alphonse Lamoureux et sa dame étaient les parrain et marrain de la charmante petite pouponne. Nos félicitations.

Il y a en ce moment onze prisonniers à la prison qui servent leur sentence. C'est le plus grand nombre qu'on ait eu depuis long temps.

Les élections des officiers de la St. Jean-Baptiste auront lieu dimanche prochain immédiatement après la messe, chez Theophile Lamoureux.

St. Albert.

Notre ami, Antonio Prince, est depuis hier le père d'une grosse fille qui a bonne envie de vivre. Nos félicitations sincères à M. et Mde Prince.

On parle beaucoup de ce temps-ci des élections à la législature qui, parait-il. auront lieu en juin prochain, Les électeurs continueront-ils leur confiance à M. Maloney, voilà ce que tous se demandent. Attendons les évènements.

STONY PLAIN.

M. C. de Cazes agent de la reserve Indienne, est parti pour le Lac St Anne en tournée d'inspection. La santé de notre ami laisse quelque peu à désirer, nous souhaitons qu'il se rétablisse promptement et que son voyage lui soit propice.

MM. Lemoine, St. Laurent, Picard, Villeneuve et Roy étaient dans notre localité dimanche dernier. Ils ont rendu visite a M. C. deCazes et ils sont retournés à Edmonton après avoir visité les différents départements de l'agences.

Nous conseillons a nos amis d'Edmonton et d'ailleurs de ne pas oublier la date du pic-nic à Stony Plain, le 24 conrant jour de la Fête de la Reine, au profit de l'église. Tous sont invités.

NOUVELLES DE QUEBEC.

M. Nazaire Olivier, avocat, député à la législature de Québec pour le comté de Lévis, est mort à Québec le 2 courant. Le défunt était libéral en politique et comptait autant d'amis que de connaissances. Nos condoléances à la famille.

Le shérif de Joliette a déjà reçu plus de mille demandes d'admission à la pendaison de Tom Nulty qui doit avoir lieu le 20 Mai, à 8h a.m.

A quelque chose mal bien est bon—c'est ce que se disent les citoyens de Montréal en voyant l'activité et l'augmentation énorme du commerce dans le port de la métropole du Canada. Plusieurs compagnies de vaisseaux transatlantiques qui avaient coutume de décharger leur cargaison à New-York et à Boston ont pris maintenant Montréal comme port terminus. Vive la paix!

La fonderie Beauchemin à Sorel a été incendiée la semaine dernière.

Les dommages sont évalués comme suit.

Fonderie Beauchemin: bâtisses, $3,000; matériel, $1,500.

Bâtisses appartenant à M. François Labelle, $1,000.

Gare des Comtés Unis, $100.

Dommages au mobilier des familles Moisan, Guertin et Letendre, $300 chacun.

L'incendie de la fonderie Beauchemin met quinze peres de familles sur le pavé.

Les buveurs d'eau commencent à s'agiter sérieusement depuis que le gouvernement fédéral a décidé de faire, cet automne, voter le plébiscite sur la prohibition. Les clubs se fondent partout et nous ne serions nullement surpris de voir la majorité des citoyens de la Puissance se déclarer en faveur de cette utopie qu'on appelle la prohibition. Ce n'est pas l'usage modéré de la boisson qui fait du tort, c'est l'abus. Si le gouvernement a le droit d'empêcher un citoyen du prendre un p'tit coup, n'a-t-il pas le droit de l'empêcher de prendre une bouchée de temps en temps, parcequ'il se trouve des gens qui se font du tort à l'estomac en mangeant trop. C'est aussi raisonnable dans un cas que dans l'autre, n'est-ce pas?

Deux Sœurs Grises de Nicolet sont partis dernièrement pour se rendre dans le Nord-Ouest, à cent milles au sud de McLeod, dans l'Alberta, où le Rév. Père Lacombe, O.M.I., a établi un hôpital pour les sauvages, sur la réserve des Pieds Noirs. Déjà neuf religieuses ont la direction de cet hôpital, et cet établissement fait un bien énorme dans toute la région.

La crise, presque générale, qui sévit à l'heure présente, aux Etats-Unis, forse presque tous nos concitoyens à revenir vers leur foyer qu'ils n'auraient jamais dû quitter, Chaque convoi du Pacifique en amème des centaitaines tous les jours. Ce matin, la salle d'attente de la gare Windsor, qui est pourtant très vaste, pouvait à peine contenir la foule de nos nationaux dont nous sommes heureux d'annoncer le retour.

Le docteur Duchesneau a été reinstallé dans ses fonctions comme préfet du pénitencier St Vincent de Paul. Mr Duchesneau avait été destitué par le gouvernement Macdonald en 1880. M, Godfroy Laviolette lui avait succédé,

M. l'abbé Morin part a la fin du mois pour une nouvelle tournée dans les Etats de la nouvelle Angleterre. Il croit pouvoir recruter plusieurs familles canadiennes pour le district d'Edmonton; nous lui souhaitons un bon voyage.

MARCHE.

EDMONTON, Mai 12.

Blé	85c
Avoine	27 à 30c
" de semence	34c
Foin, la tonne	9 à $10
Foin pressé	14 à $15
Œufs, la douzaine	15c
Beurre frais	20 à 22c
Patates, le minot	20c
Poulets, la lb	8c
Dindon	12½c
Cochons, vivants	4½
Bœuf, "	3 à 3½c
Mouton, "	3½ à 4c
Charbon, livré à domicili	$2 à 2.50



CONTRAT DE MALLE.

Des soumissions cachetées adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le premier jour de Juillet prochain (1898), pour le transport des malles de Sa Majesté d'après un contrat proposé pour quatre ans toutes les quatre semaines, dans chaque direction, entre le Lac la Biche et Whitford, à partir du premier d'Août prochain.

Le transport a être fait dans un véhicule convenable, en passant par le Lac Poisson Blanc et le Lac la Selle, la distance calculée dans chaque direction étant de 105 milles.

Les malles devront laisser le Lac la Biche tous les quatrièmes lundi à 8.00 a.m. et arriver à Whitford le mercredi suivant à 12.00, midi. Laisser Whitford le même jour à 5.00 p.m., où aussitôt après l'arrivée de la malle du Fort Saskatchewan, et arriver au Lac la Biche le vendredi suivant à 6.00 p.m.

Le Département des Postes ayant établi un fonds de guarantie pour couvrir les pertes résultant des fautes de ses officiers et employés, non autrement guaranties, lequel fonds est créé par des contributions prélevées sur tels officiers et employés, chaque soumissionnaire est notifié par les présentes que le Département déduira du prix du contrat payable en vertu du contrat pour lequel des soumissions sont demandées, une somme égale à un pour cent par an du prix du contrat. La somme ainsi déduite sera versée dans le dit fonds de garantie et deviendra la propriété de la couronne. L'attention des soumissionnaires en offrant leurs soumissions est en conséquence spécialement attirée sur cette condition, afin qu'en calculant le montant de leur soumission ils y incluent une somme égale à la dite déduction de un pour cent par an sur le montant pour lequel ils sont en position de contracter.

Des avis imprimés contenant plus amples informations tant qu'aux conditions du contrat proposé peuvent être consultés et des formules de soumission peuvent être obtenues aux Bureaux de Poste sur la route et à ce bureau.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Winnipeg, 22eme jour d'Avril, 1898.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

LE MANCHON DE MA GRAND'-MERE.

La croyance aux tables tournantes semble dater de 1852 ; mais, en réalité, les tables ne sont pas les premiers objets inertes qui n'aient eu—au moins dans nos superstitions populaires le privilège de tourner d'une façon mystérieuse.

A part les têtes—dont les facultés de rotation se manifestent généralement d'une façon si spontanée à la moindre apparence du surnaturel—il y a eu aussi les manchons.

Oui, les manchons.

Les énormes manchons en peau d'ours de nos grand'mères.

Il doit y avoir des vieux qui s'en souviennent encore, des énormes manchons en peau d'ours de nos grand'-mères.

Moi, j'en ai vu un, que ma mère avait gardé au fond de sa garde-robe, comme un souvenir de famille. Ses dimensions étaient colossales.

Il avait au moins un aune de long, comme on disait alors—c'est-à-dire à peu près une verge—sur un pied et demi de diamètre.

La beauté de la fourrure, dont le manchon était fait, comptait bien pour quelque chose, il est vrai ; mais la longueur et la grosseur du manchon lui-même indiquait surtout le rang de la personne qui le portait,

Or, ma grand'mère était l'épouse du colonel de milice de son village ; juger de la taille que devait avoir son manchon !

Je viens de me servir, je crois, du mot "porter" pour définir les relations possibles entre ces gigantesques articles de toilette et leurs propriétaires.

Le mot n'est pas absolument juste—à moins d'en renverser l'application ordinaire.

Ainsi je crois bien que le susdit manchon aurait pu porter ma grand'mère ; mais ma grand'mère, bien sûr, n'aurait jamais pu porter le susdit manchon.

Aussi, ne s'en servait-elle qu'en voiture.

Suivant ce qui se racontait dans la famille, elle s'installait d'abord bien comfortablement au beau milieu de l'arrière-siège de la "cariole" traditionnelle.

Puis mon grand-père, aidé de son cocher ou au besoin de quelque voisin serviable, insinuait le manchon à l'intérieur, en le plaçant droit en travers du véhicule.

Alors ma respectable aïeule laissait voluptueusement sa vaste "thérèse" bordée de loutre se perdre dans les touffes de poil d'ours du monumental manchon, tandis que le galant colonel, monté sur le "siège de devant," faisait claquer son fouet sur la tête de ses deux chevaux attelés en flèche.

Et l'équipage partait, rapide et imposant, les deux bêtes fringantes secouant avec orgueil leurs colliers de grelots, dont le plus petit était bien gros comme mes deux poings.

Telle était la manière dont ma grand'mère portait son manchon—un cadeau de Sir John Caldwell, dont mon grand-père était l'inséparable compagnon de chasses et d'excursions forestières.

A part cette origine patricienne, ce manchon de ma grand'mère avait à son crédit une histoire tragique.

Il avait causé la mort d'un homme.

J'ai dit, en commençant, que, à l'instar des tables tournantes, ces manchons passaient pour avoir aussi le privilège de tourner ou plutôt de rouler automatiquement.

Ce n'est pas tout ; nombre d'entre eux étaient, suivant la prétention commune, ensorcelés.

Ils sortaient la nuit et se payaient je ne sais quelle promenade de sabbat au clair de la lune.

On les rencontrait souvent, le soir tombé, le long des routes, sur la neige, où leur silhouette noire se dessinait grotesque et menaçante.

Ils roulaient, roulaient, roulaient, rrrrr !...comme des fuseaux de rouets ; puis s'arrêtaient net et se dressaient sur un bout, avec des airs étonnés, comme pour vous regarder passer.

Tout à coup, votre cheval se cabrait en pleine route, et se mettait à relâcher d'une façon féroce.

Vous vous penchiez pour regarder en avant, et vous aperceviez, droit en face de vous et barrant le passage, une espèce de bête noire sans tête, ni queue, ni pattes: c'était un manchon en maraude.

Si vous n'aviez sur vous ni croix, ni chapelet, ni médaille bénite, ni pistolet chargé avec un cierge, le danger était grave ; vous n'aviez qu'à tourner bride et vous enfuir au plus vite.

Quelquefois même—et c'était là ce qu'il y avait de plus épeurant—le spectre se mettait à votre poursuite en roulant tellement vite, que les meilleurs chevaux, ventre à terre, avaient toutes les peines du monde à les tenir à distance.

On arrivait ainsi tout en nage, après des lieues de course furibonde.

Alors vous vous retourniez : le manchon n'était plus là.

Et, auprès des gens qui ne connaissent pas mieux, vous passiez pour un menteur, ou pour avoir dormi, ou pour avoir pris un coup de trop.

Bref, les fameux manchons "couraient le loup-garou," c'était bien connu.

On racontait là-dessus des choses... des choses... Enfin dans certaines paroisses du sud du fleuve, les manchons coureurs de nuit étaient tellement nombreux que les personnes un tant soit peu superstitieuses, et même certains esprits forts, n'osaient plus se risquer sur les routes, après soleil couché.

Jugez si les fumistes s'en donnaient à cœur joie.

Enveloppés dans des draps dont la blancheur se confondait avec celle de la neige, ils se mettaient à deux, chacun d'un côté de la route, avec un manchon passé dans une corde dont ils tenaient chacun un des bouts ; et, de cette façon, qu'ils avançassent dans un sens ou dans un autre, le manchon avait l'air de se mouvoir de lui-même en avant ou en arriere, tout seul au beau milieu du chemin.

Naturellement, les plus incrédules, en voyant cette chose extraordinaire venir droit au-devant d'eux étaient pris d'une peur folle, et s'en allaient racontar, pâles de terreurs, les aventures les plus invraisemblables.

Les pasteurs avaient beau ridiculiser la nouvelle superstition du haut de la chaire, on leur répondait par cet argument sans réplique :

—Que voulez-vous, monsieur, moi qui vous parle, je ne suis pas un fou, et j'en ai vu un !

—Vous rêviez.

—Alors mon cheval rêvait aussi, puisqu'il a failli casser son brancard, et qu'une heure après il tremblait encore dans son écurie comme une feuille sèche.

Et la folle croyance se propageait ainsi d'une bouche à l'autre et de paroisse en paroisse.

Mais, puisqu'il s'agit en particulier du manchon de ma grand'mère, revenons, s'il vous plait, au manchon de ma grand mère.

Un automne que son aventureux mari était parti pour je ne sais quelle lointaine expédition de chasse, la bonne dame—parcequ'elle est morte à plus de quatre-vingts ans, j'ai failli dire la bonne vieille, sans songer qu'à l'époque dont je parle elle n'avait pas encore la cinquantaine—ce qui, mes contemporains l'a mettront avec moi, est loin de constituer rien qui ressemble de près ou de loin à la vieillesse—la bonne dame, dis-je, était venue passer quelques semaines chez mon père, à Lévis.

Or l'absence de mon grand-père s'étant prolongée, la visite de ma grand-mère se prolongea de même ; de telle sorte qu'aux premières neiges on dut envoyer quelqu'un à St. Nicholas pour chercher ses vêtement d'hiver.

Le fameux manchon en faisait naturellement partie,, et naturellement aussi ce fut notre cocher—un nommé Cyrille Francœur—que mon père chargea du message.

Enchanté d'avair cette mission de confiance à remplir, le gaillard ne se le fit pas dire deux fois.

Il attela "Dandy"—un grand beau cheval ardent en diable—à la petite "berline" de voyage, boucla ses plus belles clochettes à la martingale, et les deux poings bien enroulés dans les guides, partit comme un trait en disant :

—Quatre lieues...huit lieues...je serai de retour avant les chandelles.

Mais il avait, parait-il, mal calculé son affaire.

Les chandelles s'allumèrent ; on se mit à table pour souper ; la veillée même se passa ; et Francœur n'arrivait point.

Mon père se promenait de long en large, inquiet, et se demandant quelle pouvait bien être la cause de ce retard.

Il redoutait quelque mésaventure pour le cocher ; ce qui ne l'empêchait pas de craindre aussi quelque accident pour son cheval, qu'il affectiannait tout particulièrement.

De temps en temps, il jetait un regard anxieux à l'horloge—un vieux coucou de famille qui a sonné l'heure de ma naissance—il y a bien longtemps de cela !

Or, l'aiguille allait bientôt marquer minuit, lorsque tout-à-coup un tintamarre enragé de clochettes se fit entendre, et, presque au même instant, nous vimes Dandy se précipiter dans la cour comme une trombe.

Mon père sortit en hâte.

Le cheval était à la porte de l'écurie, blanc d'écume, frissonnant de tout son corps, et le dos sillonné de coups de fouets furieux.

La voiture était vide ; nulle trace de malle ou autre beggage ; jusqu'aux peaux de buffle de la voiture, tout avait disparu—moins le manchon de ma grand'mère qui gisait à quelques pas en arrière de la berline, tout noir sur la blanche couche de neige vierge.

Mon père releva l'objet.

Chose étrange, celui-ci était retenu par une ficelle passée dans son ouverture, et dont les deux bouts étaient attachés aux gardes en fer forgés qui prolongeaient leurs extrémités, sous prétexte d'ornement, à l'arrière du traineau.

Soupçonnant de suite quelque diabolique machination, mon père eut bientôt fait de prévenir un voisin ; et, quelques instants après, ils partaient ensemble en voiture à la recherche du malheureux cocher.

On le trouva, au pied d'une montée, près d'une ornière creusée au détour de la route.

Il était étendu sur le dos, sans connaissance, et son fouet à la main, à côté de la malle de ma grand'mère, qu'un choc violent paraissait avoir à moitié disloquée.

Les peaux de buffle, le coussin, les mitaines, tout avait été semé par-ci par-là le long du chemin.

On connut plus tard les circonstances du drame.

Cyrille Francœur, qui s'était un peu attardé à St. Nicholas, auprès de quelque bergère de l'endroit probablement, avait cru devoir faire une assez longue station dans une auberge de New-Liverpool, afin de n'avoir point à passer, avant le lever de la lune, le bois de Tréchemin qui avait mauvaise réputation—pas à cause des brigands, mais à cause du diable, qui gardait là des trésors cachés lors de l'invasion américaine en 1775.

Or le pauvre cocher, après un verre de rhum ou deux, était devenu communicatif, et avait eu la mauvaise inspiration de confier ses craintes à quelques farceurs habitués du cabaret, qui se donnèrent le mot pour s'amuser au dépens du nouveau venu.

On le qustionna, et l'on n'eut pas de peine à connaitre l'objet de son voyage à Saint-Nicolas, de même que le contenu de sa voiture, qu'il avait laissée sous une remise, dans la cour de l'auberge.

—Et vous n'avez pas peur de voyager la nuit, seul avec un manchon comme ça ? lui demande-t-on.

—Pourquoi peur ?

—Pourquoi ? mais parce que ça peut attirer les autres.

—Attirer les autres.

—Oui ; et c'est ce qui est arrivé à mon grand-oncle Narcisse Gadoury, mort à soixante-dix-huit ans d'un tremblement qu'il avait attrapé, tout jeune, de cette façon-la.

—De quelle façon ?

—Dame, il voyageait comme vous. au clair de la lune, avec un manchon qu'il venait d'acheter a Quebec pour sa femme. Arrivé dans le bois de Saint-Henri, il aperçut, derrière sa carriole, un, deux, trois, quatre... jusqu'à trente gros manchons qui viraient, qui viraient comme des toupies, et qui le poursuivaient jusqu'au calvaire de Saint-Isidore. Si mon grand-oncle Narcisse avait pas eu le fin trotteur qu'il avait, il aurait bien sûr jamais pu rejoindre le calvaire à temps, et le diable sait où serait sa pauvre âme aujour d'aujourd'hui. Je vous dis qu'il faut pas badiner avec ces affaires-là, moi !

—Ca, c'est vrai.

—Y a pas de doute !

—Moi, je m'y fierai toujours pas...

Et ainsi de suite.

Or, pendant cette conversation, les petits verres s'étaient succédés les uns aux autres, leurs propriétés émoustillantes plus ou moins activées par l'eau chaude, le gingembre, la canelle et le morceau de sucre.

Pendant ce temps là aussi, les farceurs étaient de temps à autre sortis à la sourdine pour aller manigancer on se doute bien un peu quelle espèce de maligne conspiration sous la remise.

Bref, quand Cyrille Francœur, joliment éméché vint enlever la peau de buffle étendue sur son cheval et prendre place, en titubant, sur le siège de la berline, après avoir juré une amitié éternelle à ses nouveaux camarades, le manchon de ma grand'mère remplacé du fond de la voiture par une botte de foin de même dimension reposait à l'arrière, dissimulé sur un étroit strapontin extérieur, d'où il ne pouvait manquer de dégringoler au premier cahot.

Or, comme on l'avait attaché à la berline de la façon que j'ai indiquée plus haut, il ne pouvait non plus manquer de suivre la voiture en roulant du même train qu'elle.

On devina, facilement ce qui était arrivé.

Un peu pochard, comme je l'ai dit et l'esprit hanté par l'histoire de l'oncle Narcisse Gadoury, le malheureux Prancoeur avait dû, en arrivant au bois de Trèchemin, tourner la tête pour regarder derrière lui.

Il avait aperçu le manchon, qui le suivait.

Et alors, une course folle, échevelée, avait commencé—une course qui devait se terminer par une chûte fatal.

Revenu à lui, le malheureux revoyait sans cesse la vision qui l'avait terrifié.

Dans son délire, il s'écriait les yeux dilatés par l'épouvante:

—Les manchons ! les manchons !... un deux, trois, quatre, trente !... Le calvaire ! le calvaire !...

On le transporta chez les siens, où où il mourut trois mois après.

Coincidence singulière, un des meurtriers involontaires du pauvre Francoeur—un nommé Cauchon, brave père de famille et bon citoyen si j'en ai connu —fut frappé de mort, et mis en pièces par une locomotive, en janvier 1874, juste à l'endroit même, où, quarante ans auparavant, la pauvre victime d'une imprudente mystification avait roulé évanoui sur la route.

LOUIS FRÉCHETTE.